



SUD Étudiant·e·s et Précaires
Place chauderon 5 · 1003 Lausanne
info@sud-ep.ch · www.sud-ep.ch

Facebook: @SUD Étudiant·e·s et Précaires Instagram: @syndicat_sudep

1er mai 2024



SUD étudiant·e·s et précaires invite les personnes en formation à se mobiliser ce 1er mai 2024 pour la journée internationale des travailleur·euse·s. Études, stages et apprentissages riment avec travail, cette journée de lutte nous appartient, il faut s'en emparer!

1er mai étudiant

Nous sommes des travailleuses et travailleurs en formation !

Manifestation : prenons la rue !



**R.D.V. 17h Place de la Riponne, Lausanne
Départ du cortège 17h30**

Nous sommes des travailleurs et travailleuses en formation !

Pourquoi les étudiant·e·s et les personnes en formation se mobilisent ce 1er mai ? On croit généralement que le travail c'est avoir un emploi salarié, mais c'est une vision partielle et faussée de la réalité économique. Certaines activités non salariées et non rémunérées sont pourtant essentielles au bon fonctionnement de nos sociétés. Étudier, se former, faire le ménage, s'occuper d'enfants, faire du bénévolat, s'investir dans un collectif militant ou un syndicat, c'est du travail.

D'abord, il y a le bénévolat. L'économie grise désigne l'ensemble du travail nécessaire qui est aujourd'hui assumé par des bénévoles. De nombreuses associations et syndicats qui font un travail utile et nécessaire dépendent de l'investissement massif de bénévoles. Ensuite, sans le travail de **care** qui est aujourd'hui encore majoritairement assumé par les femmes, c'est-à-dire garder les enfants, les élever, faire le ménage, la cuisine, etc., il n'y aurait pas de nouveaux.elles travailleur·euse·s pour remplacer les anciens·ne·s. C'est ce qu'on nomme le travail de **reproduction de la force de travail**. Il est maintenant reconnu qu'il y a du travail non salarié et souvent non rémunéré qui est pourtant d'utilité publique.

Similairement, sans le travail de formation et d'apprentissage, il n'y aurait pas de personnes qualifiées pour travailler et faire fonctionner la société. En ce sens, se former permet de renouveler la main-d'œuvre globale et participe donc à la **reproduction de la force de travail**.

À ce titre, nous, les personnes en formation (apprenti·e·s, stagiaires, étudiant·e·s), affirmons : nous sommes des travailleurs et travailleuses et nous méritons salaire !

Quelles sont nos sources de revenus ?

Dans le canton de Vaud, les besoins des personnes en formation sont surtout assumés par les familles ; l'État dans le cas d'octroi d'une bourse ou de prestations sociales ; ou encore assumés par les personnes elles-mêmes, qui doivent alors avoir un emploi en plus de leur formation. Cependant, l'origine des revenus permettant de vivre est souvent plurielle : famille, État, petits boulots.

Ainsi, certaines personnes ont droit à des prestations sociales durant leur formation. D'une part, on peut recevoir une bourse d'études de l'office cantonal. D'autre part, dans le cas d'une reconversion professionnelle suite à des problèmes de santé ou d'un parent malade, l'Assurance Invalidité (AI) peut nous accorder des indemnités journalières. Plus rarement, on peut aussi passer par le Revenu d'Insertion (RI) en dernier recours. Pourtant, ces aides posent de nombreuses difficultés. Premièrement, les montants prévus sont insuffisants, ne permettant pas d'assurer seul des conditions d'existence dignes. Par exemple, le montant maximum pour une bourse d'études est d'environ 2'000 CHF par mois seulement. De plus, les catégories d'octroi sont restreintes et il est parfois difficile de faire valoir son droit à une prestation sociale. Il existe des zones grises dans lesquelles l'administration peine à trancher et l'arbitraire règne. La complexité bureaucratique des institutions est aussi une barrière pour beaucoup de personnes : formulaires alambiqués, demandes de justificatifs, jargon incompréhensible, etc. Cette complexité est certainement volontaire, car si l'ensemble des ayants droit demandaient à les percevoir, il faudrait alors revoir les budgets à la hausse! Enfin, il existe de fortes inégalités de traitements entre les cantons, particulièrement au niveau des bourses.

D'autres personnes ont des parents considérés comme suffisamment riches pour subvenir à leurs besoins durant leur formation. Problème! D'une part, ce qui est considéré comme un revenu suffisant dans un ménage pour soutenir la charge de la formation des enfants est souvent déconnecté de la réalité : les barèmes sont trop bas et de multiples facteurs peuvent rendre ces derniers caducs. D'autre part, cela procure à la famille un statut d'autorité sur les personnes en formation. Elle peut donc exercer des pressions concernant le choix de l'orientation professionnelle ou plus généralement les choix de vie (engagement politique, identité de genre, etc.). Ce dernier point pose la question fondamentale de l'autonomie et de la liberté des personnes en formation.

(...) l'origine des revenus permettant de vivre est souvent plurielle : famille, État, petits boulots

Enfin, des personnes se forment partiellement en entreprise. C'est le cas des stagiaires et surtout des apprenti·e·s. Ces personnes occupent une place singulière, à mi-chemin entre le salariat et la formation. Elles sont peu – voire pas du tout – rémunérées et dépendent donc généralement d'autres sources de revenus, tout comme les autres personnes en formation. Pourtant, les entreprises suisses ont besoin de cette force de travail. Il s'agit d'une stratégie consciente du patronat, car les apprenti·e·s et les stagiaires représentent une main-d'œuvre bon marché et corvéable de par leur statut précaire.

Lorsque ni l'aide familiale ni celle de l'État ne suffisent à subvenir à nos besoins, c'est la débrouille et les petits boulots précaires qui viennent combler les manquements.



C'est encore une aubaine pour les patrons qui peuvent capter de la main-d'œuvre abondante, bon marché, flexible et remplaçable dans la restauration, pour les sondages téléphoniques, pour du travail saisonnier, du travail sur appel, sur les chantiers, etc. Le cumul d'un petit boulot et d'une formation peut mener au surménagement. C'est un risque pour notre santé : *burn-out* et accident. Mais c'est également une cause courante d'échec de la formation.

Nous l'avons vu : le travail des personnes en formation est utile et nécessaire. Nos revenus sont, dans la plupart du temps, insuffisants pour mener une vie digne et indépendante. **Cette situation est donc intolérable et nous revendiquons notre droit à un salaire décent !**

Un salaire étudiant ?

Parce que nous sommes des travailleurs et travailleuses en formation, nous voyons l'ensemble des sources de revenus précédemment citées, comme du *salaire*. Cela permet de rendre compte de notre condition commune, celle de cette période durant laquelle on se forme tant bien que mal avant d'espérer trouver un travail salarié stable et les quelques sécurités que ce statut nous offre encore (CDI et salaire suffisant). Aujourd'hui, notre salaire d'étudiant est fragmenté et insuffisant. Notre perspective à long terme est d'assurer un salaire suffisant à toutes les personnes en formations, c'est-à-dire **un droit universel au salaire** pour toute personne entreprenant une formation. Les différentes sources de revenus que nous percevons d'ores et déjà représentent des points d'appui sur lesquels nous pouvons travailler afin d'obtenir les meilleures conditions de vie possibles ainsi que ce potentiel *salaire étudiant* réunifié et universel.

Les chemins vers un véritable salaire étudiant universel

Notre salaire étudiant actuel se divise en deux grandes catégories. Premièrement, lorsque nous sommes apprenti·e·s ou stagiaires, nous percevons des salaires, au sens premier du terme, de notre employeur. Toutefois, au vu de leur montant, ils ne sont pas tout à fait reconnus et valorisés. Deuxièmement, il y a l'argent que les diverses institutions sociales nous versent

lorsque nous sommes éligibles à tel ou tel droit : bourses, AI, RI, PC, etc. Cette partie-là constitue **la part socialisée de nos salaires**. Par socialisée, nous entendons que la collectivité reconnaît nos besoins et notre travail et qu'elle nous verse donc un salaire. Ces deux catégories de salaire nous permettent de combler un manque d'aide familiale ou, à l'opposé, de s'émanciper de cette dépendance familiale.

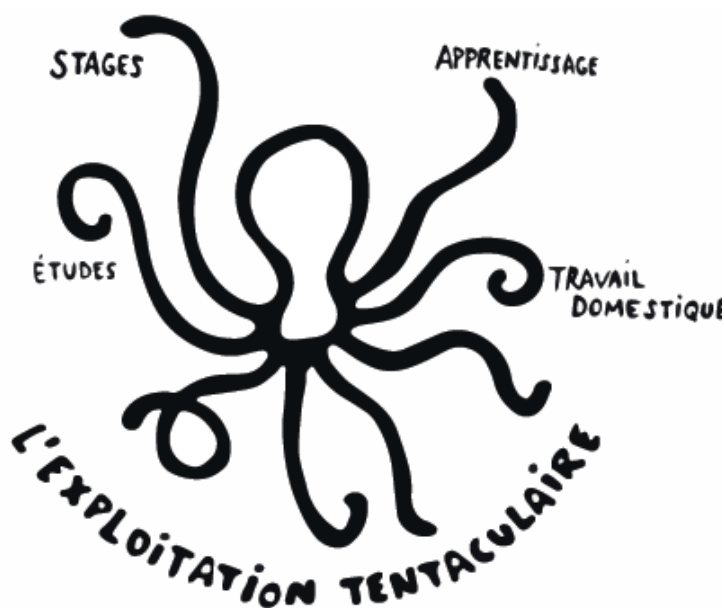
En ce qui concerne nos salaires en apprentissage ou durant un stage, nous pouvons attaquer le problème par deux bouts. D'un côté, nous pouvons lutter pour la reconnaissance de notre statut de travailleur·euse à part entière afin d'exiger du patronat un salaire complet qui nous permette de subvenir à l'ensemble de nos besoins. Dans de nombreux secteurs, un·e apprenti·e est plus que rentable après une année de formation et les pertes occasionnées par sa non-qualification sont vite remboursées. Rien ne justifie qu'il·elle soit si peu payé·e – souvent moins de 1000.- par mois. Pour les stagiaires, même affaire, alors même qu'ils·elles ne sont parfois tout simplement pas payé·e·s. Certains cantons ont déjà fixé des salaires minimums, ce qui a permis une légère amélioration des salaires de stage. Ce minimum est certes insuffisant, mais il montre qu'il est possible de faire bouger les lignes. Le montant des salaires d'apprentissage, lui, n'est souvent soumis à aucune force légale et varie fortement d'un métier à l'autre, d'un canton à l'autre. Il existe des recommandations en provenance des associations professionnelles et des autorités publiques qui font autorité.

Par socialisée, nous entendons que la collectivité reconnaît nos besoins et notre travail et qu'elle nous verse donc un salaire.

Ces recommandations peuvent être revues à la hausse, mais il faut surtout exiger l'inclusion des apprentissages dans les conventions collectives de travail (CCT). Plus généralement, nous devons demander un salaire minimum pour tous les stages et apprentissages au même titre que le salaire minimum des salariés ordinaires. De l'autre côté, nous pouvons nous attaquer au problème en obtenant des parts de *salaire socialisé* qui complètent les salaires d'apprentissage et de stage.

Concernant nos **salaires socialisés**, la prestation sociale typique est la bourse d'études cantonale. Nous l'avons dit, les montants de celle-ci sont insuffisants. Ce sont les barèmes qui fixent le montant des bourses et ces barèmes dépendent eux-mêmes de la loi sur les bourses (LAEF). En définitive, il s'agit d'une décision politique qui régit les budgets cantonaux, l'ajustement et la loi.

Faisons pression sur les autorités, soit, sur un point particulier, le montant journalier alloué pour la nourriture ou les déplacements par exemple, soit sur l'ensemble lors d'une réforme de la loi. Nous avons déjà obtenu des victoires minces, mais décisives concernant le budget des repas prévu dans les barèmes des bourses, passant de 7 à 10 CHF. Plus récemment, SUD-ep a participé au mouvement social et intersyndical pour l'indexation des salaires et des salaires socialisés. Nous avons finalement obtenu 2,5% de revalorisation de l'ensemble de nos **salaires socialisés** : bourses, mais aussi PC, AI, RI, etc. La crise économique inflationniste de 2022-2023 nous a permis de comprendre que ces revenus dépendent des mêmes budgets. Cela montre que malgré nos différences apparentes – secteurs de formation et d'activité très différents – nous dépendons des mêmes institutions et avons les mêmes interlocuteurs politiques concernant nos salaires socialisés. Il faut se rassembler et exiger ce qui nous est dû.



Au-delà du montant de nos **salaires socialisés**, il y a aussi le problème de l'accessibilité aux prestations sociales. Tout le monde n'y a pas droit pour le moment et les modalités d'accès et les montants prévus ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Le premier combat que nous menons concerne les délais d'octroi et le bon fonctionnement de l'administration. Nous sommes souvent entrés en matière concernant des retards dans le versement des bourses et nous pouvons mettre la pression pour accélérer les processus bureaucratiques. Notre deuxième combat concerne les conditions d'admission. Là aussi nous pouvons peser dans la balance pour élargir les catégories de personnes ayant droit aux prestations sociales : statut d'indépendant pour les boursiers, nombre d'années d'étude maximale autorisé, niveau de formation équivalent pour les reconversions professionnelles, etc. De plus, il faut faire un travail d'information pour que les personnes connaissent leurs droits et soient en mesure de les exiger en les accompagnant dans les procédures administratives. Pour aller plus loin et régler les problèmes de complexité bureaucratique, une perspective politique existante est celle de **l'automatisme** des prestations sociales, c'est-à-dire que toutes les personnes ayant droit à une prestation la perçoivent automatiquement. Cela est tout à fait possible avec les outils dont dispose l'État. En effet, les informations que l'Etat possède, l'office des impôts par exemple, sont tout à fait suffisantes pour déterminer automatiquement qui peut prétendre à une aide et pourrait servir à octroyer automatiquement cette aide. Cela représenterait des économies énormes de travail administratif pour le Canton et nous sortirait de la misère.



Salaire étudiant et salaire socialisé pour tout le monde

Nous ne pensons pas nos intérêts de personnes en formations séparément ou en opposition avec les intérêts de tous les travailleurs et travailleuses. Les parts de notre salaire qui est **socialisé** doivent s'étendre au-delà des personnes en formation. D'abord, c'est déjà le cas de la majorité des prestations sociales (AI, RI, PC, etc.) qui recouvre nos parcours de vie au-delà de la formation. Ensuite, les allers-retours entre marché du travail et formation sont de plus en plus courants avec les reconversions professionnelles et les logiques de formation continue imposées par les transformations du monde du travail. Nous appréhendons chaque moment de vie durant lequel nous percevons un salaire qui est partiellement ou complètement séparé d'un emploi comme des parcelles de liberté et des petites victoires sur les logiques purement capitalistes. Bien sûr, ce n'est pas idéal, ce sont des situations précaires, parfois culpabilisantes, instables et peu valorisées, mais pourtant ces prestations sociales sont essentielles.

Nous souhaitons que l'accès au **salaire socialisé** s'étende à d'autres sphères de la vie. Nous souhaitons que les **salaires socialisés** ou les **parts de salaires socialisés** soient plus valorisants par des montants revus à la hausse et qu'ils soient plus libres, c'est-à-dire moins soumis au contrôle et le moins dépendants de justifications liées à une activité particulière. Finalement, ce que nous souhaitons, c'est un **salaire** pour tout le monde, indépendamment du statut de salarié. Nous voulons décider quoi faire et quand, au travail comme aux études. Nous souhaitons un **salaire à vie**. Nous ne savons pas exactement comment y arriver, mais nous luttons partout, en tant que travailleur·euse en formation, aux côtés de tous les autres travailleur·euses, à chaque fois qu'il faut défendre ou étendre nos droits au salaire, qu'il soit **socialisé** ou non. Ensemble, nous devons étendre l'horizon de nos désirs jusqu'à ce que l'on puisse décider de tout et avoir enfin le contrôle sur notre travail.

Les retraites : une lutte pour les jeunes en formation

La retraite, avec toutes les nuances qui s'im-

posent dues à la complexité du système suisse des rentes, peut être appréhendée comme une autre forme de **salaire socialisé**. En effet, les retraité·e·s travaillent toujours, c'est un mythe de dire qu'ils-elles ne font rien. En Suisse, par manque de garderie, le travail de garde des enfants repose énormément sur les épaules des grands-parents souvent retraités. C'est un exemple parmi d'autres de tâches essentielles effectuées par nos aîné·e·s. Les luttes pour les retraites sont, au même titre que celles pour notre salaire étudiant, des combats pour l'accès au salaire socialisé, pour son maintien et son extension.

En opposition aux discours médiatiques du bloc bourgeois qui oppose les générations autour du financement des retraites, nous défendons une ligne de classe face à un enjeu qui nous concerne tous et toutes. L'analyse des résultats de la dernière votation du 3 mars sur l'AVS démontre par les faits qu'il s'agit d'un vote de classe : les gens avec les plus bas revenus ont voté pour la 13ème rente. Pourtant cette victoire « démocratique » ne doit pas nous aveugler.

En opposition aux discours médiatiques du bloc bourgeois qui oppose les générations autour du financement des retraites, nous défendons une ligne de classe face à un enjeu qui nous concerne tous et toutes.

La mise en application et le financement de cette 13ème rente se décideront sans nous et seule une pression exercée par la mobilisation des travailleurs et travailleuses pourra contraindre nos autorités politiques à faire les bons choix. Le vote ne suffit pas s'il n'est pas accompagné d'un mouvement populaire mené par la base. De plus, de prochaines votations sur la LPP arrivent et nous devons nous préparer à faire face à une contre-attaque bourgeoise qui pourrait entacher les promesses d'amélioration de la 13ème rente. Nous, les personnes en formation, nous devons accompagner cette mobilisation et la mettre en perspective avec nos préoccupations premières. Malgré l'apparent écart générationnel, c'est une lutte de classe qui se joue : **ce sont aussi nos retraites !**

3 revendications salariales qui sont à notre portée :

1. L'indexation intégrale et automatique des prestations sociales (bourses, PC, RI, AI, etc.), c'est-à-dire de nos parts de salaire socialisés, sur au taux réel d'inflation. De fait, beaucoup de ces prestations sociales sont « calculées » pour correspondre au minimum vital nécessaire pour vivre dans Canton. Si, à cause de l'inflation, la valeur réelle du montant de ces prestations venait à baisser, ces revenus tomberaient en dessous de ce qui est admis comme le minimum vital. Nous demandons que les mécanismes d'indexations des prestations sociales soient automatisés pour nous prémunir des prochaines crises inflationnistes potentielles et/ou ne pas risquer de voir baisser progressivement nos revenus.

2. Un salaire minimum pour les stagiaires et les apprenti·e·s Vaudois·e·s. Il existe d'ores et déjà des arrêtés et des clauses dans les CCT de certains secteurs professionnels, notamment dans le public, qui fixe des salaires minimum pour certains stages et apprentissages. Nous sommes capables de les étendre à d'autres secteurs et de les améliorer mais nous devons également commencer, dès maintenant, à construire un salaire minimum pour l'ensemble des stages et apprentissages. Dans la lignée des avancées sociales dans certains cantons concernant un salaire minimum, demandons des lois qui protègent nos salaires en apprentissage et en stage. Puisqu'il est possible de fixer un salaire minimum, demandons ce qui est juste pour nous aussi !

3. L'octroi automatique des prestations sociales. Aujourd'hui, une part considérable des ayants droit ne perçoivent pas les prestations sociales dont ils pourraient bénéficier. Pourtant, l'Etat dispose de toutes les informations nécessaires pour déterminer automatiquement qui a le droit ou non à une prestation sociale à partir des déclarations d'impôt. C'est une stratégie consciente visant à réduire les dépenses publiques. Pourtant, l'octroi automatique ferait économiser des sommes d'argent astronomiques en supprimant du travail administratif inutile.

Si tu partages toute une partie de notre analyse et de nos revendications et que tu souhaites t'engager pour les porter avec nous, rejoins le bloc étudiant dans le tronçon populaire et syndical du cortège du 1er mai 2024 à Lausanne, dès 17h à la Place de la Riponne. Ce n'est que par la mobilisation que nous arriverons à défendre et à étendre nos droits.

Tout le monde dans la rue le 1er mai !



Idées de slogans étudiants pour la manifestation du 1er mai

Sur la condition de personne en formation

Bourses, salaires, même combat, même galère !

Stagiaire, apprenti·e·s, fiers et contre la bourgeoisie !

Précaires en formation, uni·e·s contre l'exploitation !

Sur Frédéric Borloz

(élu PLR en charge de l'enseignement post obligatoire)

Borloz gaffe à toi, les étudiant·e·s te lâcheront pas !

*Frédéric Borloz, ... élu des bourgeois ...
on vient te chercher chez toi ! (2x, plus vite après)*



Slogan pour un syndicalisme populaire et combatif !

*A bas ! A bas ! la paix du travail
Riposte ! Riposte, populaire et syndicale !*

Qui sommes-nous ?

SUD Etudiant·e·s & Précaires (SUD EP) est le syndicat des travailleuses et travailleurs en formation et des jeunes précaires.



Nous sommes un syndicat autogéré et indépendant qui lutte pour la défense et l'amélioration des conditions de vie, d'études et de travail des personnes en formation ou/et en situation de précarité.

Nos combats : l'auto-défense au travail et sur les lieux de formation, l'autonomie par l'accès aux bourses, prestations sociales et par l'augmentation des salaires, la lutte contre toute forme de discriminations (racisme, sexisme etc.), l'émancipation par la défense de formations de qualité, la construction de contre-pouvoirs démocratiques sur nos lieux de formation et de travail

Si tu rencontres des problèmes au travail ou aux études durant ta formation, n'hésite pas à nous contacter à : info@sud-ep.ch

Si tu veux t'engager durablement et rejoindre notre organisation, tu peux te syndiquer sur : www.sud-ep.ch

Enfin, si tu veux suivre l'actualité de nos actions et t'informer, tu peux nous suivre sur Instagram : [@syndicat_sudep](https://www.instagram.com/syndicat_sudep)

Une affiche format réduit à découper et à mettre sur ton lieu de formation !

PARCE QU'AU

SUD ETUDIANT·E·S & PRÉCAIRES (SUD EP)
EST LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES
ET TRAVAILLEURS EN FORMATION ET
DES JEUNES PRÉCAIRES.

TRAVAIL

ET AUX

ÉTUDES,

TOUT

N'EST PAS

TOUJOURS

ROSE.

JE ME 

 SYNDIQUÉ !